



A l'attention de :

- ✓ **Monsieur Christian DE TINGUY**
Président de l'UNIM

- ✓ **Monsieur Hervé MARTEL**
Président de l'UPF

Montreuil, le 21 juin 2018

N/Réf. : 18/320

Objet : **Préavis pour le 28 juin 2018**

Messieurs les Présidents,

La Fédération Nationale des Ports et Docks C.G.T. a pris la décision de suspendre l'action du 22 juin 2018 afin de démontrer une fois de plus notre attachement au dialogue.

La Fédération a pris acte du courrier de la Ministre du 20 juin 2018 arrivé très tardivement (presque 1 mois après celui de la Fédération).

Ce dernier nécessite des explications et des réponses plus claires, plus précises de la Ministre que nous souhaitons lors d'une rencontre rapide.

La Fédération réaffirmera notre opposition à certaines orientations susceptibles d'entraîner des actions fortes dans les ports si nous n'étions pas entendus.

Nos craintes, nos inquiétudes sont justifiées au regard de la politique engagée par le gouvernement, considérée par notre organisation comme antisociale et à contre-courant d'une société de progrès au service des citoyens et non de la finance.

Par conséquent, nous vous informons que la Fédération Nationale des Ports et Docks C.G.T. appelle les Travailleurs Portuaires, les Dockers à un arrêt de travail de 24 heures le 28 juin 2018, afin de nous associer pleinement à l'action interprofessionnelle de notre Confédération.

Nous vous précisons que le niveau de l'action est dimensionné également au regard des craintes qui persistent quant aux orientations du Ministère sur l'avenir des ports.

Veillez agréer, Messieurs les Présidents, l'expression de nos salutations distinguées.

Le Secrétaire Général
T. HAUTBOIS

Adresser le courrier à :

Fédération Nationale des Ports et Docks C.G.T. Case 424 - 93514 Montreuil Cedex

Téléphone 01 55 82 89 30 - Fax 01 55 82 89 29 - Mail : contact@portsetdocks.org

CCP Fédération Ports et Docks 2061 76 K Paris